



Association de céramistes

Conseil d'Administration du 13 octobre 2014

Etaient présents :

D. AKRICH - M.P. CHARPAIL - R. CROS - J. DE CASAS - M. FONTAINE - I. GOURIER - M.C. JOHANNY
- M. LEBRETON - F. LE FUR - C. LOUBERSANES - C. LUMINEAU - M. VIVES.

+++++

Les divers points de l'ordre du jour sont abordés un par un.

1 - LES MARCHES

Les marchés de potiers organisés par TNSO sont les suivants : BERGERAC - LAUZERTE et SAINT CERRE

Un bilan de chaque marché est dressé par les responsables respectifs et une grille comptable sera présentée à l'A.G.

Bergerac

Responsable : M.C. JOHANNY

Chiffre d'affaires global en progression de 20% - Moyenne à 630 € pour 32 potiers - Changement de lieu - le marché se déroule dans le parc paysager du centre ville. Le public est au rendez-vous. La municipalité a changé, l'ancienne équipe est revenue - elle souhaite que le marché de potiers reste la manifestation "phare" de la période "Mai des Arts" (manifestation en déclin). La Mairie assure de son aide pour la communication.

Communication : radio locale avec jeu et possibilité de gagner une pièce sur le marché.

Claude RYTER, potier local constitue un bon relais vis-à-vis de la municipalité.

Le marché ayant lieu les 2 et 3 mai 2015, il faut procéder aux dépôts des demandes de subvention auprès du Conseil Général et de la Mairie très en amont.

Lauzerte

Responsables : F. LE FUR - D. AKRICH - C LUMINEAU

Amélioration de la moyenne - 640 € - 35 potiers - La date a été changée en 2014. Une interrogation reste : Faut-il faire le marché en semaine ? le même jour que le marché gourmand ? Difficultés de stationnement des visiteurs, dans un village très pentu. Au niveau communication : 100 affiches pour le bord de route - 4 baches - 300 affiches dans les commerces - 10000 affichettes - 12 encarts publicitaires dans la Dépeche ainsi que dans le guide de l'été - communiqué de presse -

Chantal se retire de l'organisation - Martin DUBEDOUT lui succède.

Saint Céré

Responsables : R CROS - M FONTAINE -

La communication entre les responsables du marché s'est faite par internet : La réunion de synthèse n'a pas encore eu lieu.

Informations communes

Une même affiche sert à la comm. des trois marchés - il peut être envisagé un changement de couleur du fond de l'affiche en choisissant une couleur spécifique pour chaque marché.

Penser d'être rigoureux sur les dates (bien indiquer le jour de la semaine) et sur l'année.

Autres marchés éventuels

Prayssac

David et Manon - potiers du village souhaitent restructurer ce marché qui pour l'instant est initié par une association proche de la Mairie mais complètement novice en matière d'organisation de ce genre de manifestation.

TNSO pourrait épauler et accompagner David dans ses relations avec la Mairie et il est prévu de lui communiquer la charte établie pour le déroulement d'un marché.

2 - MISE EN COMMUN DES MOYENS

+ continuer les concours thématiques

+ possibilité d'éditer en commun les marques-pages de chaque marché... – On peut faire figurer au verso la liste des participants ou simplement le lieu - la date - les animations - pour simplification.

3 - POINT FINANCIER

Pour simplification, il faut que chaque marché utilise la même grille de bilan.

Dépenses 17 906 € - Recettes 15 489 € - il y a un différentiel d'environ 2500 € qui se justifie en partie par le cout des JNC 2014 (2 206 € de dépenses et 665 € de subvention) soit un négatif de 1 500 €

Lors de l'inscription aux marchés, les 10 € supplémentaires demandés aux potiers non adhérents à TNSO servent aux frais de gestion du site TNSO.

3 - BOUTIQUE LE POT A L'ENVERS

Bonne activité jusqu'au mois d'Aout - forte baisse en Septembre qui se poursuit en Octobre.

Une erreur s'est glissée dans le calcul des frais de loyer. Le loyer est de 6 mois à 160 € et 6 mois à 310 €

La consommation d'électricité est en hausse du fait de la climatisation.

En 2013, les frais de publicité sont plus importants à cause de l'encart dans le Guide de la Céramique et du Verre : dépense supplémentaire de 600 €.

Contribution de la boutique à TNSO : 600 € en 2012 et 1 180 € en 2013.

3 788 € de trésorerie à fin Septembre - 2014 sera moins bon que 2013.

Un mailing est envisagé en prévision des cadeaux de Noël.

L'installation électrique est à revoir pour le début de l'année.

Un exposant permanent s'en va - une place est à prendre.

4 - SITE TNSO

Aurélia Nicolini est la potière relais pour les actualisations du site. La Webmaster est Marie Astrid.

5 - LOGO TNSO

Rénovation et changement du logo de l'association - il s'agit désormais d'une pile de bols avec une dynamique dans le graphisme et introduction de couleurs.

Le nouveau logo sera présenté à l'AG pour acceptation ou retour à l'ancien modèle.

6 - CREATION D'UN DOUBLE DEPLIANT INSTITUTIONNEL

Ce document d'information et de promotion autour de l'association permettrait de retracer l'historique de l'association - de lister les actions menées - de présenter la boutique de Moissac - de promouvoir les trois marchés de potiers - de renvoyer au site de l'association. La diffusion en serait assurée par chaque adhérent.

Une commission pourrait être constituée lors de l'AG pour traiter de ce projet.

7 - JOURNEES DES METIERS D'ART 2015

Les Chambres des métiers projettent les JMA les 27 - 28 et 29 mars 2015.

L'institut national des métiers d'art - organisme d'état est en charge de l'opération à l'échelle nationale et internationale.

Opérations ponctuelles d'artisans ouvrant leurs ateliers ou dans le cadre des associations.

Coordnatrice Céline Depond

Un dossier de presse doit répertorier toutes les manifestations.

Les délais sont très courts pour demander des subventions

Création d'une commission lors de l'AG pour étudier ce qui pourrait être fait plus précisément en 2016.

8 - SECRETARIAT TNSO

Danièle souhaite se libérer de cette tâche.

Monique VIVES se propose de prendre le relais. Chris LOUBERSANES aidera Danièle dans le lancement des adhésions et de la convocation à la prochaine A.G.

9 - CAISSE DE SOLIDARITE

En amont de Terre de Solidarité et pour plus de réactivité immédiate auprès des potiers en difficulté, l'idée serait de créer un fond de solidarité pour pallier l'urgence.

Une commission pourrait étudier les modalités en détails ainsi que les sources de financement.

10 - ANNUAIRE

Une rubrique pourrait être créée sur le site pour répertorier les potiers susceptibles d'assurer des animations ou de dispenser des stages.

Ce collationnement d'information pourrait s'effectuer lors du remplissage du bulletin d'adhésion.

11 - ARTICLE 10 des STATUTS

Il s'agit de lister clairement les cas donnant lieu à convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Cette convocation a lieu dans les cas ci-dessous

- + pour modification des statuts
- + dissolution de l'association
- + pour des actes portant sur des immeubles

mais aussi :

- + à l'initiative du Président
- + à la demande de la moitié du CA
- + à la demande du quart des membres actifs.

12 - C.N.C

Roland Cros et David Anquetil assisteront à Trégny dans l'Yonne à la réunion du collectif

Il sera abordé la question des JNC avec gestion des divers visuels, des affiches. 5 associations seulement sont mobilisées au plan national. Une mise à jour des membres de chaque association est prévue - environ 850 membres.

Où en sont les panneaux didactiques du CNC ?

13 - TERRE DE SOLIDARITE

Chantal fait partie de la commission indépendante à l'échelon national pour vérifier si les aides accordées sont légitimes. Chaque rôle porte sur 2 ans.

14 - CREATION DE COMMISSIONS

Lors de l' AG il sera décidé de la création de Commissions pour :

- + la solidarité
- + la communication (plaquette et panneaux)
- + les JMA

Concernant les marchés, les organisateurs échangeront le "qui fait quoi" sur chacun des marchés.

15 - ASSEMBLEES GENERALES

Date retenue : 19 janvier 2015 à MOISSAC - Centre Culturel - Salle n° 2

9h accueil

9h30 AG extraordinaire

10h AG ordinaire.

+++++

Fin de la réunion.